



ZSC « Vallée du Gardon de Saint-Jean » - FR9101368

Bilan 2019 – Programme 2020



Comité de Pilotage Natura 2000

12^{ème} réunion

21 janvier 2020 à Corbès



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE





Personnes excusées

- Yves DESMARET, Conseil départemental du Gard
- Robert ALGOIN, Conseil départemental de la Lozère
- Thomas VIDAL, Président CC CAC-TS
- DDT Lozère
- Bérenger REMY, Site N2000 Gorges de Rieutord
- CDT Lozère
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse
- Béatrice GALZIN, Office du tourisme de Saint-André-de-Valborgne
- Alain RENAUX, Association l'Ascalaphe
- Didier MASSOT, Le Merlet
- Françoise RAULT-DOUMAX, Comité territorial du Gard de la Fédération Montagne et Escalade
- Guy MARJOLLET et Georges ZINSSTAG, Chambre d'agriculture du Gard
- Elise BUCHET, CNPF
- Julie ROSSET
- Jean-Louis TEYSSIE



Ordre du jour

ELECTION STRUCTURE ANIMATRICE

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS À VENIR

- Gestion administrative, financière et gouvernance
- Gestion des habitats et des espèces
- Amélioration des connaissances du territoire et suivis
- Information, communication, sensibilisation
- Accompagnement et mise en cohérence de projets

SYNTHÈSE DES ACTIONS 2020 ET PRIORITÉS

QUESTIONS DIVERSES



Ordre du jour

ELECTION STRUCTURE ANIMATRICE

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS À VENIR

- Gestion administrative, financière et gouvernance
- Gestion des habitats et des espèces
- Amélioration des connaissances du territoire et suivis
- Information, communication, sensibilisation
- Accompagnement et mise en cohérence de projets

SYNTHÈSE DES ACTIONS 2020 ET PRIORITÉS

QUESTIONS DIVERSES



Ordre du jour

ELECTION STRUCTURE ANIMATRICE

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS À VENIR

-Gestion administrative, financière et gouvernance

-Gestion des habitats et des espèces

-Amélioration des connaissances du territoire et suivis

-Information, communication, sensibilisation

-Accompagnement et mise en cohérence de projets

SYNTHÈSE DES ACTIONS 2020 ET PRIORITÉS

QUESTIONS DIVERSES



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion administrative, financière et gouvernance : organisation interne

Agent	Partage des missions	Temps de travail Natura 2000 : Causse Noir + Vallée du Gardon de St-Jean
Karen JOYAUX	<ul style="list-style-type: none">-Gestion projet-Contrats Natura 2000 dont contrats agricoles-Accompagnement projets-Evaluation incidences	Janvier-Juin 2019 : 90 % Juillet-Décembre 2019 : 70 % (autre projet : Pacte Pastoral)
Cécilia MARCHAL	<ul style="list-style-type: none">-Amélioration des connaissances (inventaires, suivis)-Information, communication, sensibilisation	80% sur Natura 2000 Arrivée mi-juin 2019

→ Organisation 2020 en cours de réflexion au sein de la Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes – Terres Solidaires (CC CAC-TS)

→ Gestion administrative, financière, gouvernance : **priorité 1**



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion administrative, financière et gouvernance

• Bilan financier de la subvention du 01/04/2018 au 31/03/2019

PRESTATIONS DE SERVICES	4 459,73
Graphiste - Lettre d'info	420,00
La Poste - Lettre d'info	688,33
Impression - Lettre d'info	416,40
Prestation animation Gard Nature	700,00
Prestation expo Izoère (Modif DJ)	1 435,00
Formation AFB x2	800,00
FRAIS DE PERSONNEL (salaires)	39 205,97
Chargée de mission Natura 2000 – K.Joyaux	25 117,51
Chargée de mission Natura 2000 – N. Pons - CDD 7 mois 80% + Congés	14 088,46
FRAIS PROFESSIONNELS	1 432,22
Frais de déplacement	1 178,57
Frais d'hébergement	54,40
Frais de repas	199,25
COÛTS INDIRECTS	5 880,90
Forfait 15%	5 880,90
TOTAL	50 978,82

Subventionné à
100% par l'Etat

Acompte
automatique versé
en Oct 2018 :
29 000 €

Solde versé en Sept
2019 : 22 000 €

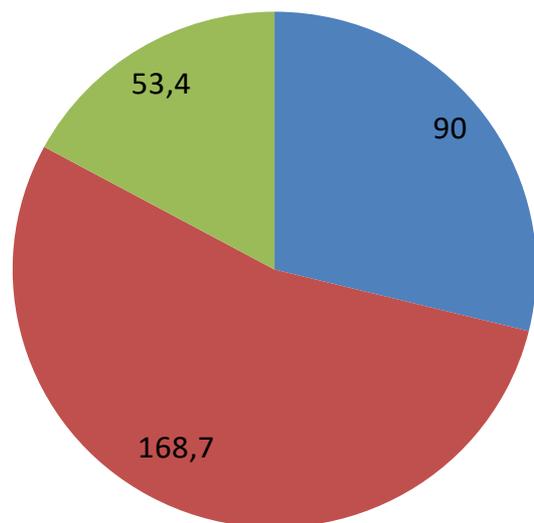


BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion administrative, financière et gouvernance

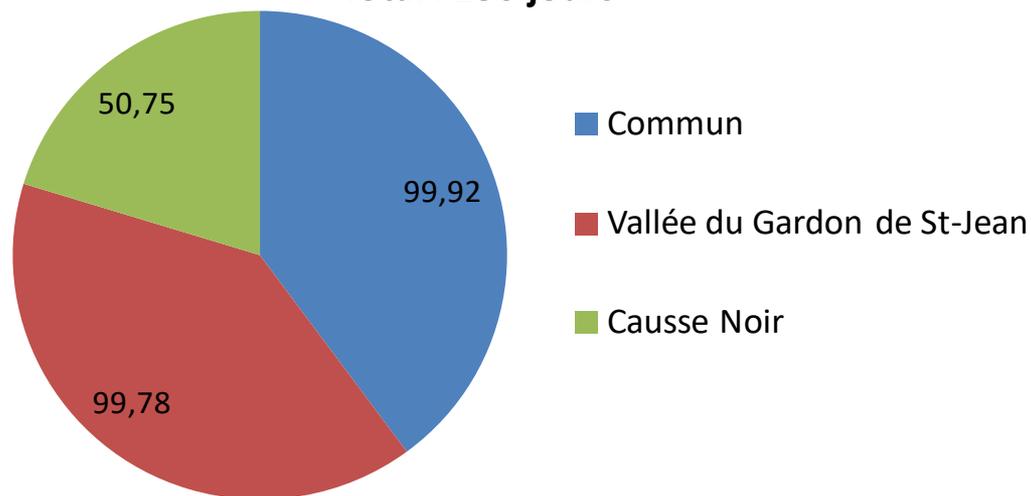
- Répartition temps de travail entre sites Natura 2000 en jours
01/04/2018 au 31/03/2019

Répartition du temps de travail - Prévisionnel
- 01/04/2018 au 31/03/2019
Total : 312 jours



Prévisionnel
Total : 312 jours

Répartition du temps de travail (en jours) - Réalisé -
01/04/2018 au 31/03/2019
Total : 250 jours



Réalisé
Total : 250 jours



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion administrative, financière et gouvernance

• Subvention du 01/04/2019 au 31/03/2020 (en cours)

PRESTATIONS DE SERVICES	5 328,07	
Graphiste - Lettre d'info	450,00	non réalisé
La Poste - Lettre d'info	659,57	non réalisé
Impression - Lettre d'info	432,00	non réalisé
Prestation animation scolaire alepe	1 342,50	
Formation AFB	400,00	
Formation AFB	400,00	non réalisé
Panneaux : graphiste	684,00	non réalisé
Expertise chiro	960,00	
FRAIS DE PERSONNEL (salaires)	49 097,32	
Chargée de mission Natura 2000 – K.Joyaux	26 309,17	
Chargée de mission Natura 2000 – C. Marchal	22 788,15	sous-réalisation
FRAIS PROFESSIONNELS	1 634,80	
Frais de déplacement	1 390,80	
Frais de repas	244,00	
COUTS INDIRECTS	7 364,60	
Forfait 15%	7 364,60	
TOTAL	63 424,79	

Subventionné à 100% par l'Etat et l'Europe

Pas d'acompte

Solde à faire en avril 2020

Demande en interne en cours sur passage à 100% de Cécilia au 1/02/2020



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion administrative, financière et gouvernance

- **Prévisions financières sur la subvention probablement du 01/04/2020 au 31/12/2021 (21 mois)**

-Va dépendre de l'organisation interne choisie par la structure :
Nb d'agents, temps de travail, etc.

-Prestations : lettre d'info, formation au minimum

Subventionné à
100% par l'Etat et
l'Europe
(FEADER)

Réalisation de la
demande de
subvention –
Mars 2020



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion administrative, financière et gouvernance

• DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT NATURA 2000 - 2019

Code INSEE	Nom commune	Code département de la commune	Dotations Natura 2000	CCCAC-TS	Site N2000 VGJ	autres sites N2000
30108	ESTRECHURE	30	2 427,00	x	x	
30195	PEYROLLES	30	436,00	x	x	
30198	PLANTIERS	30	3 514,00	x	x	
30231	SAINT-ANDRE-DE-VALBORGNE	30	6 077,00	x	x	
30269	SAINT-JEAN-DU-GARD	30	25 002,00		x	x
30310	SAUMANE	30	3 441,00	x	x	
48020	BASSURELS	48	755,00		x	x
48097	MOISSAC-VALLEE-FRANCAISE	48	3 055,00		x	x
48115	POMPIDOU	48	2 701,00		x	x

- Proposition aux communes de participer financièrement à projets biodiversité
- St Jean du Gard : refus du conseil
- Peyrolles : délibération de reversement 10%
- St-André de V, L'Estréchure, Les Plantiers, Saumane : demande en cours

➔ **Priorité 1**



Ordre du jour

ELECTION STRUCTURE ANIMATRICE

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS À VENIR

-Gestion administrative, financière et gouvernance

-Gestion des habitats et des espèces

-Amélioration des connaissances du territoire et suivis

-Information, communication, sensibilisation

-Accompagnement et mise en cohérence de projets

SYNTHÈSE DES ACTIONS 2020 ET PRIORITÉS

QUESTIONS DIVERSES



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion des habitats et des espèces : contrats Natura 2000

- **Contrat 1 : Restauration des vergers de châtaigniers cévenols méditerranéens - PEYROLLES**

- **Contrat 2 : Restauration de milieux ouverts d'intérêt communautaire – CORBES**

→ **Suivi administratif des contrats, priorité 1**

→ **Suivi terrain peut être reporté à 2021, priorité 2**

- **Aucun nouveau contrat déposé en 2019**

- **3 projets de contrats pour 2020, Appel à Projets ouvert**

→ **À réaliser début 2020, priorité 1**



Châtaigneraie contractualisée post-travaux, 2018



Post-travaux de restauration de milieux ouverts, 2019



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion des habitats et des espèces :

contrats Natura 2000

• INFORMATION SUR LES CONTRATS FORESTIERS

➤ Articles de presse envoyées aux communes de la vallée pour diffusion

-Diffusion réalisées : Peyrolles, Saumane et Les Plantiers

-1 retour d'un habitant intéressé :

➔ à aller voir en février/mars, avec un forestier ?

Priorité 1

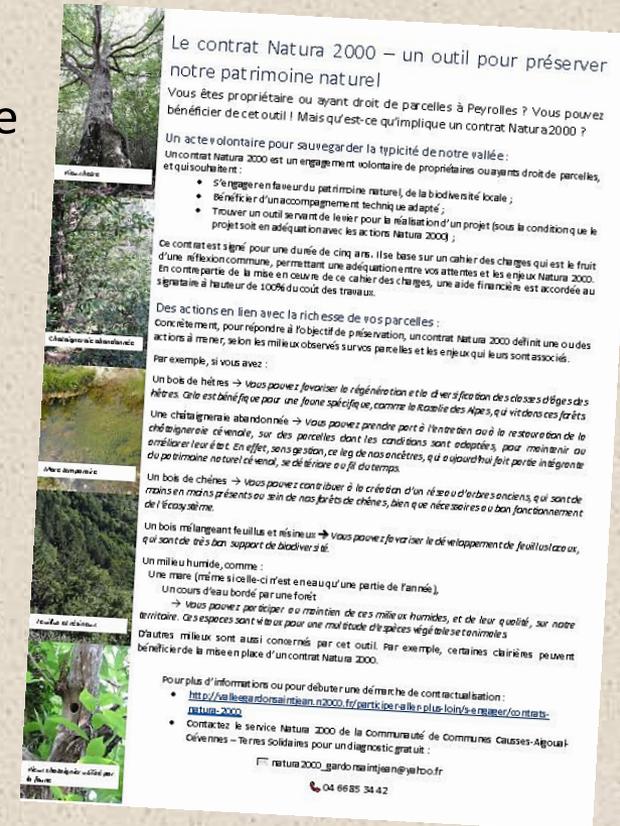
➔ montage contrat, **Priorité 2**

➤ Proposition d'article envoyé aux forestiers pour diffusion dans réseaux forestiers

-Pas de retours des personnes sollicitées

➔ Avis des représentants forestiers ?

➤ Article diffusé sur site internet du site Natura 2000 + page Facebook en cours





BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion des habitats et des espèces : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) = contrats agricoles

• POINT À L'ÉCHELLE DU PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC)

« VALLÉES CÉVENOLES » 2017-2019

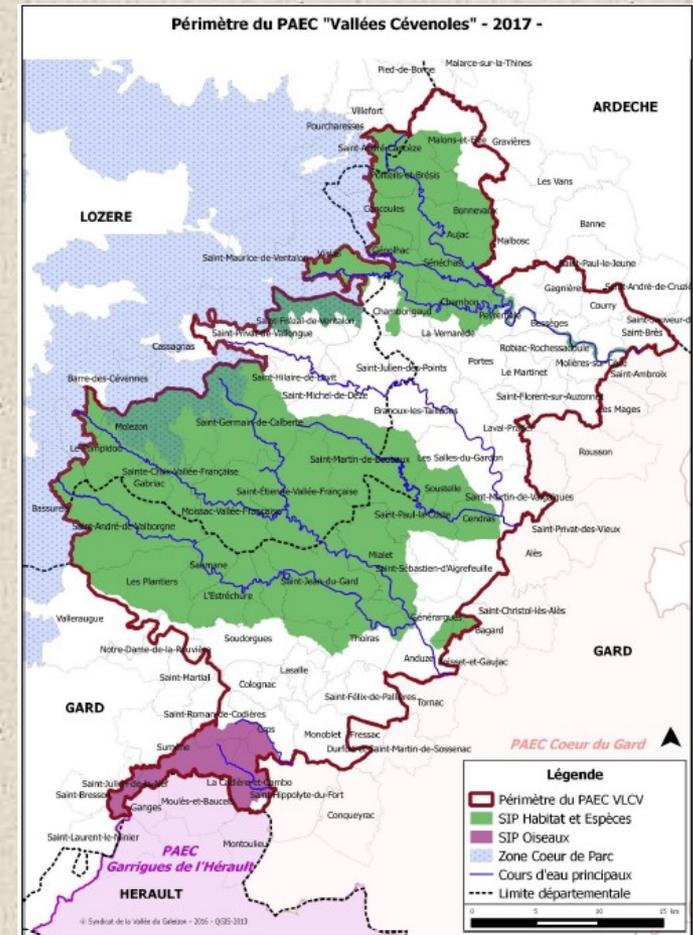
- Subvention octroyée : 665 500 €
- Subvention utilisée pour les campagnes 2017, 2018, 2019 : environ 279 106€
- Subvention restante : 386 394€

Causes :

- surestimation du montant moyen par contrat car les contrats les plus importants ont été faits en 2015
- historique 2015
- plafond mis en place a posteriori
- difficultés de mise en place des MAEC dans certains cas liés aux particularités du territoire

-Visite technique Région 12/03/2019

→ Réunion Bilan PAEC 30/01/2020, **Priorité 1**





BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion des habitats et des espèces : MAEC

• POINT SUR LA VALLÉE DU GARDON DE SAINT-JEAN

*Parcelle engagée en MAEC sur
Saint-André-de-Valborgne*

- Campagne 2015 : **12 exploitations engagées**
dont 9 exploitations accompagnées
- Campagne 2017 : **2 exploitations engagées**
- Campagne 2018 : **1 exploitation engagée**
- Campagne 2019 : **3 exploitations engagées**

Certaines exploitations sont à cheval sur plusieurs sites Natura 2000.



Bilan des campagnes 2015-2019

Enveloppe MAEC affectée : 525 000 €

Surface en MAEC localisées : 448 ha

Surface en MAEC Système Herbager et Pastoral : 1 243 ha



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion des habitats et des espèces : MAEC

• POINT SUR LA VALLÉE DU GARDON DE SAINT-JEAN

- Pas de nouvelles MAEC en 2020
- Nouvelle programmation/transition
- Prolongation de 1 an sur volontariat des engagements de manière identique en 2020/2021 ?
- Courrier envoyé par la CC CAC-TS au Ministère



Exemple de parcelle engagée dans des MAEC en 2017 sur la commune des Plantiers

→ Réponse aux sollicitations agriculteurs, **priorité 1**

→ Suivi des agriculteurs engagés en MAEC en 2015 en 2020 ou 2021

→ Concours prairies fleuries avec Parc national des Cévennes pour 2021 (début décembre 2020)

Priorité 1



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion des habitats et des espèces : Charte Natura 2000

- Pas de promotion vu les incertitudes sur le remboursement de l'exonération de la Taxe Foncière Non Bâtie
- Charte de l'ASA d'Alès pour la course de côte du Col St-Pierre signée fin 2014
 - Bilan non réalisé, non prioritaire
- Charte d'un propriétaire forestier privé signé en 2017

→ Réponse aux sollicitations, **priorité 2**





BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion des habitats et des espèces : Autres outils

- **PACTE PASTORAL INTERCOMMUNAL**

-Projet répondant aux objectifs Natura 2000 : préservation des milieux ouverts par le pastoralisme

→ **Appui ponctuel, priorité 1**



Col de l'Espinass



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion des habitats et des espèces : Autres outils

• AIDES FINANCIÈRES POUR LES VERGERS DE CHÂTAIGNIERS

- Réalisation d'un tableau récapitulatif des différentes possibilités
- Support pour l'échange avec la personne intéressée
- Transmis à 2 agriculteurs dont un intéressé par contrat Natura 2000

→ À mettre à jour car évolution contrats Natura 2000 + aides Région, **priorité 2**

	Aides de la Région (hors dispositif Natura 2000)	Contrat Natura 2000 forestier	Contrat Natura 2000 ni agricole ni forestier		MAEC (=contrat Natura 2000 agricole)
Intitulé	Rénovation de vergers de châtaigniers	Restauration de châtaigneraies d'intérêt communautaire	Réhabilitation et maintien de vergers		Entretien de vergers de châtaigniers d'intérêt communautaire
Objectif	Objectif de production agricole	Objectif de préservation de milieux d'intérêt communautaire			Objectif de préservation de milieux d'intérêt communautaire par une activité agricole
Habitats /espèces d'IC*		Habitat d'IC* = châtaigneraies cévenoles méditerranéennes Habitat d'espèces d'IC* pour chauves-souris et coléoptères	Habitat d'espèces d'IC* pour chauves-souris		Habitat d'IC* = châtaigneraies cévenoles méd. Habitat d'espèces d'IC* pour chauves-souris
Condi-tions	<u>Milieu éligible :</u> Verger de châtaigniers	Parcelles incluses dans le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » <i>(pour les autres sites Natura 2000, se rapprocher de l'animateur)</i>			
	<u>Milieu éligible :</u> -il doit s'agir d'un milieu forestier.* Les parcelles ne doivent pas être déclarées à la PAC ni avant ni pendant. -il doit s'agir d'un milieu d'intérêt communautaire, cela peut être : § une châtaigneraie cévenole méditerranéenne s'apparentant à un verger ou à un ancien verger (les vergers déjà existants ne sont pas éligibles) § une forêt (qui peut être une châtaigneraie) correspondant à un habitat d'espèces d'intérêt communautaire avec un potentiel d'amélioration fort Exemples de critères non exhaustifs : présence de vieux arbres, de gros arbres, de clairières, strate herbacée, etc.	<u>Milieu éligible :</u> -il doit s'agir d'un milieu ni forestier* ni agricole. Les parcelles ne doivent pas être déclarées à la PAC ni avant ni pendant. Cas particulier : il peut s'agir d'un milieu forestier si l'objectif est la création d'un milieu de type verger (de châtaigniers) et donc d'un changement de nature du milieu (de forestier à non forestier), mais il faut dans ce cas-là une autorisation de défrichement. L'objectif ne doit pas être un projet agricole. -il doit s'agir d'un milieu d'intérêt communautaire de type : châtaigneraie cévenole méditerranéenne s'apparentant à un verger ou à un ancien verger (les vergers déjà existants ne sont pas éligibles), n'entrant pas dans la définition du milieu forestier (sauf cas particulier).	<u>Milieu éligible :</u> -il doit s'agir d'un milieu d'intérêt communautaire de type verger ou ancien verger (qui peut concerner des châtaigniers mais pas seulement) et qui représente un habitat d'espèces pour les chauves-souris.	<u>Milieu éligible :</u> -il doit s'agir d'un milieu agricole, c'est-à-dire être déclaré à la PAC. - Les parcelles déclarées à la PAC doivent être sous le libellé « châtaigneraies entretenues par des petits ruminants et vergers ». Les surfaces correspondant à la catégorie de prorata 80-100 % ne sont pas admissibles. -il doit s'agir de vergers de châtaigniers. -il doit s'agir d'un milieu d'intérêt communautaire, cela peut être : § une châtaigneraie cévenole méditerranéenne sous forme de vergers (= habitat d'intérêt communautaire) § une châtaigneraie sous forme de vergers correspondant à un habitat d'espèces d'intérêt communautaire	
	<i>La qualification du milieu d'intérêt communautaire est à réaliser par le chargé de mission Natura 2000 au cas par cas.</i>				
Porteur de projet : il faut : -être agriculteur à titre principal, secondaire, cotisant solidaire	Porteur de projet : -Est éligible : toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels et personnels lui conférant la jouissance des terrains sur au moins les 5 années du contrat. -il peut s'agir d'un agriculteur ou d'une personne publique ou privée.	Porteur de projet : -il peut s'agir d'une personne publique ou privée uniquement . Les agriculteurs ne sont pas éligibles.	Porteur de projet : -il peut s'agir d'un agriculteur ou d'une personne publique ou privée.	Porteur de projet : -il doit s'agir d'un agriculteur, propriétaire ou usager de ces parcelles. La maîtrise foncière des parcelles concernées pour 5 ans est conseillée, mais reste à l'appréciation de l'agriculteur et relève de sa responsabilité.	





Ordre du jour

ELECTION STRUCTURE ANIMATRICE

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS À VENIR

- Gestion administrative, financière et gouvernance
- Gestion des habitats et des espèces
- Amélioration des connaissances du territoire et suivis**
- Information, communication, sensibilisation
- Accompagnement et mise en cohérence de projets

SYNTHÈSE DES ACTIONS 2020 ET PRIORITÉS

QUESTIONS DIVERSES



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Amélioration des connaissances : écologiques



• SUIVI DES COLONIES DE REPRODUCTION DES PETITS RHINOLOPHES (chauves-souris)

-Comptages estivaux : 2 gîtes

➤ Actions de gestion

- Mise en place d'une convention de gestion en cours
- Expertise-prestation chez 2 particuliers pour amélioration gîte et connaissances
- Découverte d'une nouvelle colonie de reproduction petits rhinos

→ A poursuivre, **priorité 1**

*Colonie de reproduction de Petits Rhinolophes,
2019*



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Amélioration des connaissances : écologiques

• AUTRES ACTIONS SUR LES CHAUVES-SOURIS

➤ Amélioration des connaissances dans grottes

➔ **Expertise-prestation à mettre en place : 2021 ?, priorité 2**

➤ Prospections chez les habitants : sur demande
1 prospection réalisée en 2019, sur Thoiras

➔ **Poursuite, priorité à évaluer selon sollicitation**

2 particuliers à aller voir en 2020

➤ Communication/sensibilisation : via site internet,
page Facebook

➔ **Poursuite, priorité 2**

➤ Amélioration prise en compte / travaux des ponts

➔ **Poursuite, priorité 2**



© J.SEON



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Amélioration des connaissances : écologiques

- **PROJET ROSALIE DES ALPES EN CÉVENNES**

→ **Relance OPIE** (Office Pour les Insectes et leur Environnement) **pour échanger sur l'avancement du Plan d'Action Cévenol pour la Rosalie des Alpes**

→ **Récupérer nouvelle version flyer pour communiquer**

Priorité 2



...aie, habitat de la Rosalie des Alpes, espèce prioritaire





BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Amélioration des connaissances : écologiques

- **SUIVIS ÉCREVISSES À PATTES BLANCHES** avec Fédération de Pêche du Gard (=FDPPMA30) et Office Français pour la Biodiversité (OFB) non réalisés cette année

→ **Poursuivre, priorité 2**

- **PARTICIPATION AUX PÊCHES DE SUIVI** FDPPMA30 et OFB

→ **Poursuivre, priorité 2**

- **SOLLICITATIONS ET ÉCHANGES PONCTUELS**

→ **Priorité à évaluer au cas par cas**





BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Amélioration des connaissances : écologiques

- **GESTION DES DONNÉES NATURALISTES**

- important pour mutualisation

- temps important

- Pb de mise en forme et lourdeur données / échanges Parc national des Cévennes

→ **A poursuivre, priorité 1**



Emergence d'une libellule et exuvie



Ordre du jour

ELECTION STRUCTURE ANIMATRICE

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET PROPOSITIONS D'ACTION À VENIR

- Gestion administrative, financière et gouvernance
- Gestion des habitats et des espèces
- Amélioration des connaissances du territoire et suivis
- Information, communication, sensibilisation**
- Accompagnement et mise en cohérence de projets

SYNTHÈSE DES ACTIONS 2020 ET PRIORITÉS

QUESTIONS DIVERSES



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation:

Outil : sites internet

- **Site internet du site Natura 2000 Vallée du Gardon de Saint-Jean**
 - Mise à jour des principales actualités du site, des événements, des documents (copil, etc.)
- **Site internet Natura 2000 en Cévennes (avec poster)**

→ A poursuivre, priorité 1





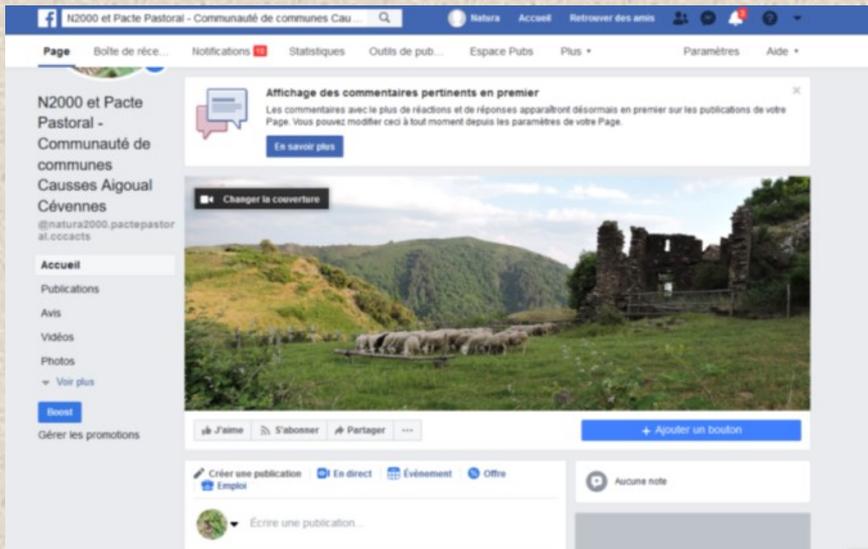
BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation:

Outil : Page Facebook

- Page commune au service « natura 2000/pacte pastoral » de la CC CAC-TS
- Site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean »
- Sites Natura 2000 « Causse Noir »
- Pacte Pastoral Intercommunal

→ Poursuivre et développer l'animation de la page, **priorité 1**





BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation:

Outil : Lettre d'information

- Réalisé tous les ans
Non réalisé en 2019

En 2018 :

- Impression en 3100 exemplaires
- Distribution 2668 boîtes aux lettres
- Coût : 1700€ environ
(graphisme, impression, distribution)

→ **A poursuivre, priorité 1 pour 2020**

Natura 2000
Vallée du Gardon de Saint-Jean
Lettre d'information du site Natura 2000 N°6 - Octobre 2018

Chers habitants de la vallée du Gardon de Saint-Jean,

Cette 6^e lettre d'information vous présente les actions mises en place sur le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » de Bassurels à Corbiès en passant par la Vallée Borigne et Saint-Jean-du-Gard. Plus spécifiquement, vous prendrez connaissance des contrats montés avec les agriculteurs, sur la base du volontariat, et des importantes retombées économiques générées.

En effet, pour 1 euro investi par les collectivités depuis 2011, plus de 12 euros sont retombés sur le territoire via des contrats agricoles et non agricoles. Au-delà de l'aspect économique, Natura 2000, c'est aussi de l'animation sur notre territoire, du lien social, de l'accompagnement de projets sur les questions environnementales et la valorisation de notre patrimoine naturel remarquable. Quand l'exceptionnel est dans notre quotidien et fait partie de notre propre histoire, on a tendance à l'oublier, mais oui nous sommes sur un territoire privilégié d'un point de vue biodiversité, ne l'oublions pas !

Par ailleurs, j'ai à cœur depuis quelques temps déjà de contribuer à l'avancée de la question du canyoning dans les Gorges de Soucy. L'objectif n'étant pas d'interdire mais d'échanger avec tous les acteurs (élus, professionnels d'activité de pleine nature, pêcheurs, partenaires techniques...) afin de réfléchir ensemble à des solutions qui permettent une pratique durable et responsable du canyoning dans notre vallée. Des solutions existent, d'autres sont peut-être à inventer...

François Abbou
Président du comité de pilotage du site Natura 2000

© S. Cabannes - La fougère (roussie sur la photo) envahit les landes et réduit les ressources pastorales

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Saviez-vous que la France protège sur son territoire plus de 1770 sites naturels (12,9 % sur territoire métropolitain) abritant des espèces et des habitats particulièrement rares ou fragiles à l'échelle européenne ? Vous habitez d'ailleurs dans l'un d'entre eux : La vallée du Gardon de Saint-Jean. L'ensemble de ces sites préservés forme le réseau des sites Natura 2000, dans lesquels des mesures sont mises en place pour assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés. Le tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et locales, dans une logique de développement durable.

30



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation:

Outil : Bulletin d'info

- Mail envoyé tous les mois ou 2 mois à une liste de diffusion (environ 200 destinataires)
- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) : demander accord aux personnes de la liste de diffusion
- En stand by depuis automne 2018 car non prioritaire, demande beaucoup de temps, autres outils de com en place et à animer
- Demande à l'OFB* de mettre en place un bulletin d'info standardisé en lien avec le site internet

→ **A voir en 2021, priorité 2**

*Office Français de la Biodiversité

[Accéder à tous les bulletins d'info](#)

Vallée du Gardon de Saint-Jean
Site Natura 2000 en Cévennes

BULLETIN D'INFO – Septembre-octobre 2018

[Visitez notre site internet !](#)

SITE NATURA 2000

▼ [Une page facebook pour le site Natura 2000 !](#)

PARTENAIRES

- 📻 [Emission radio: N2000 "Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses"](#)
- 📺 [Expo "Histoire d'eau en Cévennes" jusqu'au 4 octobre à St-Jean](#)
- 📅 [10^{ème} édition du "Jour de la nuit" le 13 octobre](#)

Nolwenn PONS
Animatrice Natura 2000 "Vallée du Gardon de Saint-Jean"

Communauté de Communes Causses Algoual Cévennes « Terres Solidaires »
Rue principale
30124 L'Estréchure
04 66 85 34 42

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin d'info, n'hésitez pas à nous prévenir par mail:
n.pons@cac-ts.fr



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation:

Outil : Articles presse et médias locaux

-Participation à chaque bulletin d'information de la CC CAC-TS

-Articles presse Midi Libre

→ **Poursuivre, priorité 1**

- Emission Radio Escapades – Ornitho...quoi ?

→ **Poursuivre, priorité 2**

SUR LA VALLÉE DU GARDON DE SAINT-JEAN

- Les membres du comité de pilotage se réuniront début 2019.
- La lettre d'information annuelle est disponible en téléchargement sur le site internet : Valleegardonsaintjean.n2000.fr

DES QUESTIONS ?
CONTACTEZ-NOUS !

natura2000_gardonsaintjean@yahoo.fr

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Une page Facebook commune aux sites Natura 2000 et au Pacte Pastoral vous permet de suivre nos actions et actualités au fil des jours ! Venez nous y retrouver !



Une sortie pédagogique



Les enfants ont découvert les richesses écologiques.

*Article sur l'Echo des Terres-Solidaires
Mars 2019*

Article Midi Libre internet sur une sortie nature pour la classe des Plantiers



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation:

Outil : Poster chauves-souris

- Demande de subvention au Parc national des Cévennes en cours par le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles pour ré-impression poster.
- Intégration de nos besoins : 200 exemplaires.

→ A suivre, priorité 2





BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation:

Outil + action : Exposition Natura 2000 Lozère

- Projet du **réseau Natura 2000 Lozère** (Direction Départemental des Territoires 48, gestion du projet par le Réseau d'éducation à l'environnement de Lozère (Réel 48))
- Création d'une **exposition** pour présenter et faire comprendre Natura 2000 et ses enjeux en Lozère
- Expo réalisée avec la **participation des scolaires primaires** (jamais réalisé sur le site Natura 2000) : **Ecole des Plantiers**

une **Exposition** pédagogique
réalisée par les élèves
de **Lozère** appel à participation

Le réseau Natura 2000 départemental a pour projet d'éditer une exposition pour le grand public visant à faire découvrir et valoriser les sites Natura 2000 de Lozère. Pour réaliser cette exposition, le Réel 48 et le réseau des animateurs Natura 2000 proposent aux enseignants et élèves de **CM1 ou classe de cycle III** du département de :

- participer à des **sorties nature** pour découvrir des espèces en **milieux naturels** (site Natura 2000) à proximité de l'école,
- bénéficier d'un **accompagnement** par des éducateurs à l'environnement et des animateurs Natura 2000 pour **guider les apprentissages de terrain** et l'écriture d'un bilan en classe,
- réaliser des **supports textes et dessins** pour restituer les **découvertes des élèves** (livret type Carnet de Voyage et Mallettes aux trésors)
- utiliser les **productions des classes** pour réaliser l'**exposition grand public** (illustration et interprétation)
- **présenter l'exposition** en fin de projet lors d'une inauguration réunissant les membres du réseau et les acteurs, **enfants et adultes**, ayant participé à sa création.

 **Voire école est sur un site Natura 2000,**
contribuez à la réalisation
de l'**exposition départementale**
Projet coordonné par le 



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation:

Outil + action : Exposition Natura 2000 Lozère

- **Prestation ALEPE** (Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement) pour réalisation animations scolaires
- 3.5j d'animation durant 1^{er} semestre 2019
- Participation à la **conception** de l'expo + **inauguration** officielle départementale le 12 décembre 2019
- **Valorisation** de l'exposition localement

- **Poursuite travail avec classe des Plantiers pour Inauguration locale Mai 2020**
- **Lien avec Maison de l'Eau**
- **Mise en place d'animations pour scolaires**
- **Expo à prévoir au COPIL 2021**

Priorité 1



Exposition « A l'école de la Biodiversité », 2019



Inauguration départementale de l'exposition, 2019



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation:

Enjeux Eau

- COPIL 2019 : échanges sur la manière de sensibiliser sur les enjeux eau via panneaux Gardon de Mialet + échanges sur problématique déchets en rivière → demande de Groupe de Travail (GT) Eau
- **GT Eau** réalisé avec Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) des Gardons, Le Merlet (D.Massot), F. Abbou, Animateur N2000 le 19/12/2019





BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation:

Enjeux Eau

➤ Panneaux de communication Eau
→ **Non prioritaires pour le moment**

➤ Sensibilisation :
→ **Actions avec scolaires pertinentes, priorité 1**

→ **Soutenir Maison de l'Eau, priorité 1**
Animations scolaires Maison de l'Eau via
financements dotation Natura 2000



Maison de l'eau, © CC CAC-TS

→ **Forum sur l'eau avec EPTB* Gardons pour 2021 ?**
Priorité 1

**Etablissement Public Territorial de Bassin*

➤ Barrages de baignade :
→ **synthèse bibliographique avec échanges/appui chercheur puis restitution à un nouveau Groupe de Travail Eau. 2021 ? Priorité 2**



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation:

Organisation journée sensibilisation

- Proposition site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet »

- Organisation d'une journée de sensibilisation des agents de l'OFB* sur les habitats d'intérêt communautaire de zones humides
- Organisation d'une journée de sensibilisation des agents de l'EPTB* Gardons sur les habitats d'intérêt communautaire de cours d'eau

→ Organisation pour Mai 2020

Priorité 1

*OFB : Office Français de la Biodiversité

*EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin

Exemple d'habitat d'IC de zones humides : le bas marais neutro-alcalin, © CBE





BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation:

Participation à des manifestations

- Journées de l'arbre, de la plante et du fruit +
Foire Saumane
Programmés et non réalisés en 2019

→ **Festi'Borgne** : prestation financée par dotation
Natura 2000 ? + Présence animatrice N2000

Priorité 1

- Autres propositions de participation à
manifestation (FIRA, etc.) :

→ **A voir selon organisation interne 2020 si
réalisable**





BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation:

Animations scolaires : Rallye Nature

➤ **5^{ème} Rallye Nature : Jeudi 16 mai 2019 Molezon**

- Initié par N2000 Gardon de Mialet, co-organisé avec PnC et Le Merlet

- 5^{èmes} des collèges de St-Jean du Gard et St Etienne VF (60 élèves)

- **PnC : coordinateur**

- Réunions d'organisation

- **2 interventions par classe (1 N2000, 1 PnC)**

- **Participation à la conception/mise en œuvre d'1 atelier**



➤ **6^{ème} Rallye Nature : Jeudi 14 mai 2020 à Molezon**

50 ans PnC

- **PnC : coordinateur**

→ **Poursuivre, priorité 1**





BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Information, communication, sensibilisation: Vie du réseau, formation et échanges techniques

- Réunion N2000 départementale Lozère : 3/10/2019, Mende
- Pas de réunion départementale Gard
- Réunion régionale Occitanie : 17,18/10/2019
- Formation Chauves-souris

→ **Poursuite, priorité 1**

- Asso Natura 2000 Occitanie

→ **Poursuite, priorité 2**

- Formations, échanges techniques

→ **Poursuite, selon besoins et charge de travail**



Ordre du jour

ELECTION STRUCTURE ANIMATRICE

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET PROPOSITIONS D'ACTION À VENIR

- Gestion administrative, financière et gouvernance
- Gestion des habitats et des espèces
- Amélioration des connaissances du territoire et suivis
- Information, communication, sensibilisation
- Accompagnement et mise en cohérence de projets**

SYNTHÈSE DES ACTIONS 2020 ET PRIORITÉS

QUESTIONS DIVERSES



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Accompagnement et mise en cohérence de projet

Evaluations des incidences

• ACCOMPAGNEMENT DE 10 PROJETS EN 2019

- Défrichements pour Permis de Construire
- Normalisation pistes Défense de la Forêt Contre les Incendies
- Travaux ponts Lozère
- Plan Local d'Urbanisme St Jean du Gard
- Régularisation système d'assainissement camping

→ Poursuite de l'accompagnement
Priorité 1

Logo of the Ministry of the Interior and the logo of the Cofira (Comité Français d'Organisation des Activités de Course à Pied).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DECLARATION D'ORGANISATION
D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE NON MOTORISÉE
SUR UNE VOIE PUBLIQUE OU OUVERTE A LA CIRCULATION PUBLIQUE,
SANS CLASSEMENT FINAL DES PARTICIPANTS

(Article R. 331-53 R. 331-54, R. 331-55 et R. 331-56 du Code de la route)

Vous constatez organiser, sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique, une manifestation sportive ne comprenant pas de véhicules terrestres à moteur.

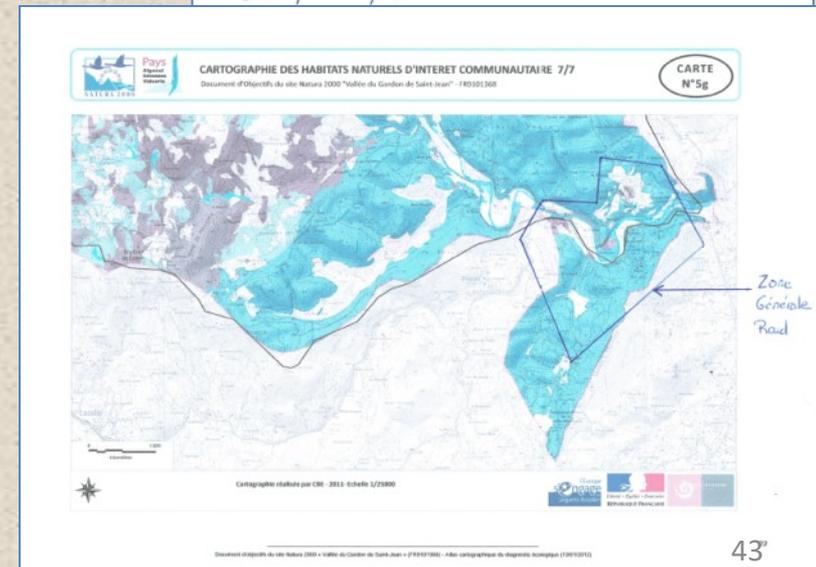
La réglementation vous impose de remplir une déclaration si :

- 1 - cette manifestation se déroule dans le respect du code de la route et impose aux participants un ou plusieurs points de rassemblement ou de contrôle ;
- 2 - cette manifestation ne prévoit pas un horaire fixé à l'avance, ni un classement en fonction :
 - a. soit de la plus grande vitesse réalisée,
 - b. soit d'une moyenne arithmétique sur une partie quelconque du parcours ;
- 3 - cette manifestation prévoit la circulation groupée, en un point déterminé de la voie publique d'au moins :
 - a. 75 piétons,
 - b. 50 cycles ou autres véhicules ou engins non motorisés,
 - c. 25 chevaux ou autres animaux.

1 - LE (OU LES) ORGANISATEUR (S)

Personne Physique
Nom et prénom(s) : Arnaud Serge
Maire du Gard

Personne Morale
Nom : Comité Départemental





BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Accompagnement et mise en cohérence de projet

Politiques publiques et projets locaux

• SOLLICITATIONS SUR 8 SUJETS

Sollicitations ponctuelles non listées

- Gorges de Soucy
- Echanges Maison de l'Eau – Subvention
- Travaux bord de cours d'eau Peyrolles
- Travaux ripisylve / EPTB Gardons
- Coupe de pins

Dont 3 non accompagnés par manque de temps :

- Entretien des ponts départementaux du Gard
- Commission biodiversité
- CLE

→ **Poursuite de l'accompagnement**
Priorité à évaluer selon sollicitation





Ordre du jour

ELECTION STRUCTURE ANIMATRICE

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS À VENIR

- Gestion administrative, financière et gouvernance
- Gestion des habitats et des espèces
- Amélioration des connaissances du territoire et suivis
- Information, communication, sensibilisation
- Accompagnement et mise en cohérence de projets

SYNTHÈSE DES ACTIONS 2020 ET PRIORITÉS

QUESTIONS DIVERSES



PRIORITÉS DES ACTIONS 2020

	PRIORITE 1	PRIORITE 2
• Gestion adm, financière, gouvernance, dont DGF Natura 2000	X	
• Gestion habitats espèces		
° Contrats	Suivi contrats 3 projets contrats	Suivi terrain Nouveaux projets
° MAEC	Bilan PAEC Sollicitations agris engagés Concours prairies fleuries	Suivis terrain MAEC
° Charte N2000		X
° Autres outils	Pacte pastoral	Aides vergers châtaigniers
• Amélioration connaissances	Actions petits rhinos Gestion données SINP	Sollicitations Expertise grotte Com/sensibilisation chiro Ponts chiro Suivi Ecrevisses et pêches Rosalie Biblio barrages baignade



PRIORITÉS DES ACTIONS 2020

	PRIORITE 1	PRIORITE 2
• Info, com, sensibilisation		
◦ Outils de com	Site internet Page Facebook Lettre d'info Articles presse Echo TS – CC CAC-TS	Bulletin d'info Poster chauves-souris
◦ Organisation manifestation / journée	Forum sur l'eau Sensibilisation OFB/EPTB	
◦ Participation manifestation	Festi'Borgne (presta DGF)	Autre ?
◦ Scolaires	Expo Lozère Rallye Nature	
◦ Vie du réseau, formation, échanges techniques	Réunions DDTM, DREAL Formations	Asso N2000
• Accompagnement, mises en cohérence de projet	Evaluations des incidences	Autres projets



Ordre du jour

ELECTION STRUCTURE ANIMATRICE

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS À VENIR

- Gestion administrative, financière et gouvernance
- Gestion des habitats et des espèces
- Amélioration des connaissances du territoire et suivis
- Information, communication, sensibilisation
- Accompagnement et mise en cohérence de projets

SYNTHÈSE DES ACTIONS 2020 ET PRIORITÉS

QUESTIONS DIVERSES



Merci pour votre attention





BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À VENIR

Gestion des habitats et des espèces : Autres outils

➤ **Pacte Pastoral Intercommunal : qu'est-ce que c'est ?**

Un projet émanant d'éleveurs,

- Accompagné par la recherche
- Soutenu par les élus de la CC Causses Aigoual Cévennes
- Une réflexion collective
- Une charte co-construite, contrat social et territorial, adoptée par délibération le 13 mai 2015
- Des innovations juridiques basées sur le droit négocié



Les points clés du Pacte :

- ✓ Intérêt général du pastoralisme,
- ✓ servitude pastorale,
- ✓ priorité pastorale,
- ✓ zonage pastoral,
- ✓ entretien des drailles,
- ✓ appui des installations et transmissions.

Un programme d'actions :

- ✓ Animation du Pacte
- ✓ Formation des élus
- ✓ Documents d'urbanisme
- ✓ Drailles
- ✓ Actions d'installation/transmission/sécurisation sur des territoires définis...

